

PRÉFECTURE DE POLICE

CABINET DU PRÉFET
Sous-Direction Administrative
1^{er} BUREAU

N° D'ORDRE 0070423

N° DOSSIER 00143365

(Ce numéro devra être rappelé dans toutes les communications adressées à la Préfecture de Police).

La déclaration doit, dans le délai d'un mois, être rendue publique par les soins de l'association, au moyen de l'insertion au *Journal Officiel* d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication du siège social. (Décret du 16 Août 1901, art. 1^{er}).

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. (Loi du 1^{er} Juillet 1901, art. 5).

Les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, sont transcrits sur un registre tenu au siège de toute association déclarée : les dates des récépissés relatifs aux modifications et changements sont mentionnées au registre.

Ce registre doit être coté par première et par dernière page et paraphé sur chaque feuille par la personne habilitée à représenter l'association ou la congrégation. (Décret du 16 Août 1901, art. 6 et 31).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1^{er} Juillet 1901 – Art. 5)

A la date du 02/02/2000

M. MONSIEUR JACQUES STOUVENEL

demeurant 59700 SAINT BONNOT

a effectué la déclaration d'une association portant la dénomination de

COMMISSION FOOTBALL LOISIR CFL

et dont le siège social est fixé

185 RUE RAYMOND LOSSERAND 75014 PARIS

a déposé à l'appui de cette déclaration :

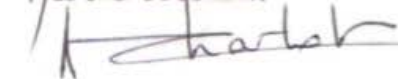
1° Deux exemplaires des statuts de l'association ;

2° La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

Pour le Préfet de Police :

LE CHEF DE BUREAU,



Antoine CHARLOT

PREFECTURE DE POLICE

- 8. FEV. 2000

SOUS DIRECTION
ADMINISTRATIVE DU BUREAU

cale profonde exprimée par le tango argentin ; favoriser toute activité ou manifestation éducative, sociale et culturelle dans le cadre de ces activités. *Siège social* : 6, rue de Seine, 75006 Paris. *Date de la déclaration* : 1^{er} février 2000.

2063 - Déclaration à la préfecture de police. **OUEST LUMIERE**. *Objet* : établir et exploiter sous toute forme que ce soit toutes recherches à la production et à la distribution de réalisation artistiques ; s'intéresser en particulier à la mise en valeur du patrimoine industriel. *Siège social* : 50, rue des Batignolles, 75017 Paris. *Date de la déclaration* : 1^{er} février 2000.

2064 - Déclaration à la préfecture de police. **ANATOLIE**. *Objet* : réunir les techniques, les connaissances et le savoir-faire de chaque membre par un échange, une découverte à un perfectionnement et ce dans un intérêt collectif, approche et pratique artistique, projets de créations, diffusion, édition et légitimité de son existence au sein de la collectivité. *Siège social* : 4, impasse du Talus, 75018 Paris. *Date de la déclaration* : 1^{er} février 2000.

2065 - Déclaration à la préfecture de police. **ATOMIKA**. *Objet* : promouvoir et diffuser la création artistique, notamment par les moyens d'expression suivants : création courts et moyens métrages, création multimédia, création littéraire. *Siège social* : chez Mlle Vergès (Rachel), 71, boulevard d'Ornano, 75018 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2066 - Déclaration à la préfecture de police. **GLOBE VISION**. *Objet* : rassembler des personnes qui éprouvent un intérêt pour l'évolution des civilisations à travers l'exploration du monde, sous ses aspects géographiques, culturels, sociaux, économiques et politiques et d'en réunir les travaux pour développer les échanges interdisciplinaires et interculturels. *Siège social* : chez Herbert H23, Globe Vision, 12, rue Cadet, 75009 Paris. *Mé.* : globevision@france.com. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2067 - Déclaration à la préfecture de police. **AMICALE MARAIS REPUBLIQUE**. *Objet* : organisation des réunions de formation médicale continue. *Siège social* : chez M. le docteur Gryner (Serge), 54, rue de Turbigo, 75003 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2068 - Déclaration à la préfecture de police. **CAMPAGNE DE L'A.S. SUDRIA 2000**. *Objet* : liste de candidature de l'élection de l'A.S. Sudria 2000-2001. *Siège social* : chez M. Hedouin (Philippe), 8, avenue Reille, 75014 Paris. *Site Internet* : www.multimania.com/kamykask. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2069 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION DES PECHEURS DE PARIS ET D'Auvergne**. *Objet* : promouvoir et sauvegarder le milieu aquatique et créer des liens d'amitié, de solidarité au sein des pêcheurs ; organiser et développer des manifestations : concours, pêche en groupe, de nuit, sorties conviviales entre membres, etc. ; initiation au bénévolat pour l'entretien des berges et des cours d'eau. *Siège social* : chez M. Tardieu, 9, rue André-Messager, 75018 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2070 - Déclaration à la préfecture de police. **SECTEUR TOASTMASTERS FRANCOPHONE EUROPEEN**. *Objet* : activité bénévole éducative et sociale ; elle s'interdit toute activité financière ou commerciale incompatible avec ses buts ; amélioration de l'expression orale, développement de l'aptitude de ses membres à s'exprimer devant un auditoire, organisation d'évaluations permettant à chaque intervenant de connaître la réaction de l'auditoire, amélioration des aptitudes de ses membres au leadership au travers de la pratique des responsabilités de gestion du club et la pratique de la conduite des réunions, soutien et aide au développement des clubs Toastmasters d'expression francophone en Europe continentale, amélioration des relations entre les différents clubs Toastmasters d'expression francophone en Europe continentale ; l'association entend réaliser ces objectifs au moyen de réunions régulières et de la participation aux activités conformes aux mêmes buts des autres organisations Toastmasters en France, en Europe continentale et au travers du monde entier au moyen de réunions régulières. *Siège social* : 16, rue de Puteaux, 75017 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2071 - Déclaration à la préfecture de police. **ENVIRONNEMENT SEINE-NORMANDIE**. *Objet* : promouvoir, sur le territoire du bassin Seine-Normandie, une formation et une information à caractère pédagogique et civique ainsi que des enquêtes dans le domaine de l'environnement, en général, et plus particulièrement en matière d'eau potable, d'eaux usées et pluviales à destination du grand public, du public scolaire et des collectivités. *Siège social* : 6, rue Gager-Gabillot, 75015 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2072 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION DES MANAGERS AGF/ESSEC IMD**. *Objet* : développement des pratiques de management et, plus particulièrement, contribuer à la promotion de la formation Managers/ESSEC IMD dans le groupe AGF ; accompagner et conseiller les nouvelles promotions, capitaliser sur les pratiques du management, assurer une liaison entre les promotions AGF et les ateliers métiers de l'ESSEC. *Siège social* : chez AGF, 87, rue de Richelieu, 75009 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2073 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU 22, RUE DE TOCQUEVILLE**. *Objet* : défense des intérêts des locataires du 22, rue de Tocqueville. *Siège social* : 22, rue de Tocqueville, 75017 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2074 - Déclaration à la préfecture de police. **ACTIONS EN BROUSSE**. *Objet* : mener et soutenir des programmes de développement dans les pays défavorisés, en dehors de toute attache politique ou religieuse. *Siège social* : 6, rue des Halles, 75001 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2075 - Déclaration à la préfecture de police. **B.R.T. CONSEIL (BILANS, REPERES, TRAJECTOIRES)**. *Objet* : anticiper et accompagner toute évolution individuelle ou collective au moyen d'activités, d'orientation, de formation, de conseil, de recherche ou de communication ; plus généralement, l'association peut avoir également toute activité mobilière ou immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social tel que défini ci-dessus pouvant contribuer à son développement. *Siège social* : 44, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2076 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION INTERCULTURELLE MAGHREB - EUROPE (A.I.M.E.)**. *Objet* : favoriser les échanges culturels (arts, sciences) entre l'Europe et le Maghreb. *Siège social* : chez Mme Benamar (Farida), 48, rue Léon-Frot, 75011 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2077 - Déclaration à la préfecture de police. **D'6 METRE**. *Objet* : aider et conseiller différents bureaux d'études ou de communication à présenter ou diriger un projet éducatif inhérent à leur fonction ou à leur image. *Siège social* : chez Mlle Teyssere (Valérie), 143, rue Legendre, 75017 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2078 - Déclaration à la préfecture de police. **COMMISSION FOOTBALL LOISIR (C.F.L.)**. *Objet* : gestion des critères de football loisir en regroupant des équipes issues de plusieurs fédérations sportives pour une plus grande diversité sportive des rencontres. *Siège social* : chez M. Manoël, 185, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2079 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES INTERETS DES PERSONNELS TECHNIQUES ET OUVRIERS LOGES (A.D.I.P.T.O.L.)**. *Objet* : association de défense des intérêts des personnels techniques et ouvriers logés au sein des hôpitaux de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris. *Siège social* : chez M. Ducornet (Philippe), hôpital Saint-Vincent-de-Paul, bâtiment François-Lepage, 82, avenue Denfert-Rochereau, 75674 Paris Cedex 14. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.

2080 - Déclaration à la préfecture de police. **LE MOUTON NUMERIQUE**. *Objet* : promotion du dessin animé comme art du mouvement dessiné dans l'univers des technologies de l'imagerie numérique. *Siège social* : 55, rue de Tanger, 75019 Paris. *Date de la déclaration* : 2 février 2000.